



Quel type de plants ?

Plusieurs types de plants peuvent être utilisés :

- PLANT GREFFE SOUDE TRADITIONNEL (GST),
- PLANT EN POT,
- PLANT EN CONTENEUR (SUPERPOT),
- GRAND PLANT.

Le choix du type de plants est principalement fonction de la période de complantation.



PLANT GREFFE SOUDE TRADITIONNEL

Plant le plus couramment utilisé, il a été greffé au printemps de l'année précédente et mis en pépinière pour effectuer un cycle végétatif complet. L'arrachage de la pépinière a lieu après les premières gelées.

PERIODE OPTIMALE DE COMPLANTATION : de novembre à fin avril. De mi-décembre à mi-février, la complantation n'est possible que dans les sols bien ressuyés, si le climat est favorable.

OBSERVATION : plus les racines sont longues, plus les chances de réussite de la complantation sont importantes.





PLANT EN POT

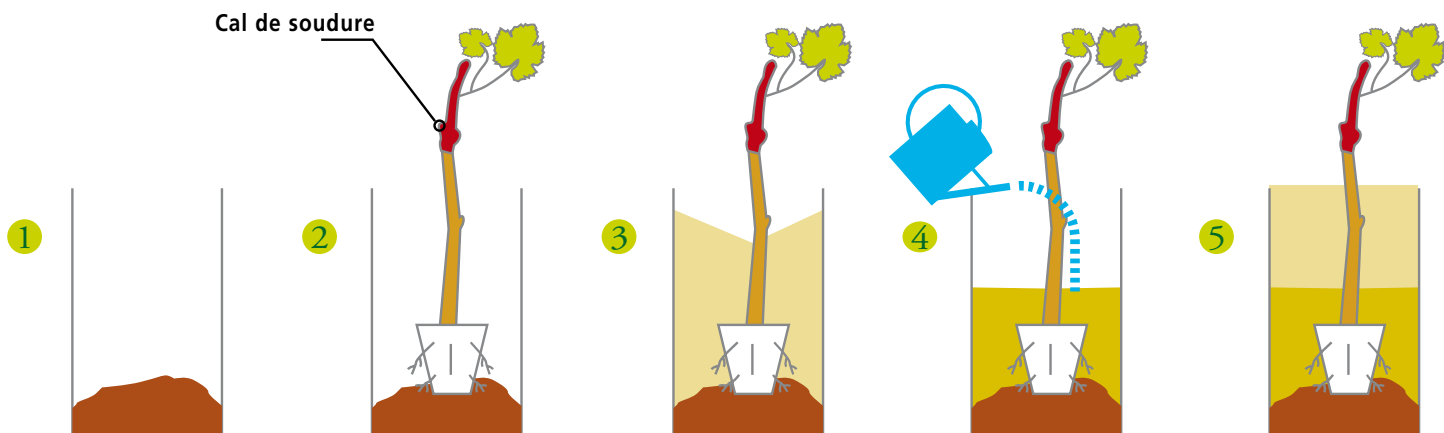
Le plant en pot est un plant de l'année. La greffe bouture est plantée dans un pot biodégradable. La formation des racines est réalisée en serre, pour accélérer leur croissance.

PERIODE OPTIMALE DE COMPLANTATION : de septembre à mi-décembre.

OBSERVATIONS : le plant en pot demande une plantation manuelle particulière (cf. schéma ci-dessous). Pour les complantations automnales, le plant doit être aoûté.

La plantation manuelle d'un plant en pot

- 1 Mettre au fond du trou un peu de terre fine.
- 2 Poser **délicatement** le plant au fond du trou. Le cal de soudure doit dépasser du sol.
- 3 Remplir de terre, **sans tasser**.
- 4 Arroser **abondamment** (3 à 4 litres d'eau par pied).
- 5 Comblé le trou avec de la terre fine, **sans tasser**.





PLANT EN CONTENEUR (SUPERPOT)

Le plant en conteneur est un plant dans une motte de terreau. Le système racinaire de ce type de plant est déjà complètement fonctionnel, d'où une très bonne capacité de reprise.

PERIODE OPTIMALE DE COMPLANTATION : produit disponible pour les complantations automnales et printanières.

OBSERVATIONS : le conteneur peut être de différents volumes. Il n'est pas biodégradable. Pour éviter l'enroulement des racines, griffer la motte avant la mise en place du plant.



GRAND PLANT

C'est un plant dont la longueur du porte-greffe est surdimensionnée (au-delà de 30 cm).

Son utilisation évite la mise en place de caches de désherbage et simplifie l'établissement du nouveau plant. Durant toute la vie du pied de vigne, l'épamprage du tronc n'est pas nécessaire.

PERIODE OPTIMALE DE COMPLANTATION : selon leur mode de fabrication (traditionnel, en pot ou en conteneur), il est nécessaire de se reporter aux préconisations pour la complantation des greffés soudés traditionnels, des plants en pot ou des superpots.

OBSERVATION : les plants ne doivent pas être plantés à plus de 25 centimètres de profondeur.

COMMENT PREPARER LE SOL ?



Préparer le sol lorsqu'il est bien ressuyé.



Creuser un trou volumineux : 30 cm de diamètre minimum et 40 à 60 cm de profondeur.



Réaliser cette opération quelques semaines avant la mise en terre pour laisser le sol s'aérer en profondeur.



A NE PAS FAIRE

FAUT-IL APPORTER DE LA FUMURE ?

Dans un sol riche, il n'est pas nécessaire de fertiliser.

Dans un sol pauvre, un apport de fumure est nécessaire. Cependant, il est indispensable **d'éviter tout contact entre la fumure et les racines**. Pour cela, il est préférable d'apporter la fumure au moment de la préparation du sol et de bien l'incorporer à la terre du fond du trou.

Un excès de fumure n'améliore ni la reprise, ni la croissance du complant. Il est préférable de se conformer aux doses préconisées.

Ne pas utiliser d'engrais minéral ou organo-minéral l'année de la complantation.

Mise en garde sur les caches de protection

Dans le cas d'un désherbage chimique, il est indispensable de protéger le plant avec un cache. Ce dernier est également très pratique contre les lapins qui se nourrissent des jeunes pousses.

Il représente cependant un danger vital dans le cas de chaleurs excessives. Il est alors indispensable de l'enlever jusqu'à ce que la température baisse.

Le cache de protection peut également servir de refuge aux escargots.

Enfin, les mauvaises herbes poussent parfois dans le cache sans que le viticulteur ne s'en aperçoive.

Mise en garde sur les désherbants

Certains désherbants ont des rémanences longues et ne doivent pas être utilisés l'année précédant la complantation et les 3 années suivantes (risques de phytotoxicité et de mortalité).

